

D.R.A.E. LORRAINE
FICHIER REGIONAL DES SITES PROTEGES ET Z.P.P.A.U. DE LORRAINE

Département(s) : 54 Numéro du site: 63

Nom du site : Cours Léopold

Date de classement :	;	Superficie:	0.00
Date d'inscription :17/09/47	;	Superficie:	0.00
Date de création :		Superficie:	0.00
		Superficie totale :	0.00

Type de site ou ZPPAU:

Monu. histor. dans le site: 0 Etude dans le dossier
Type de milieux :

Illustrations :

Description et commentaire

Ensemble délimité par : au nord, la porte Desilles ; au sud, la pla
inscrit le 17/09/1947

Voir Plan Carnot

LISTE DES COMMUNES DU SITE

INSEE LIBELLE

54395 NANCY

E.B.

Ministère de la Jeunesse
des Arts et des Lettres

Direction de l'Architecture

Bureau des Sites

*Copie
Voisine*

No 2

ARRÊTÉ

Le Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres,

Vu la loi du 2 mai 1930, concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, et notamment l'article 4.

Vu l'avis émis par la commission des sites de Meurthe-et-Moselle dans sa séance du 20 février 1947;

ARRÊTÉ :

Article 1er. - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de Meurthe-et-Moselle, le Cours Léopold à Nancy.

Délimitation :

au nord - la porte Désilles,
au sud - la place Carnot,
à l'Est et à l'Ouest - chaussées carrossables.

La mesure s'applique aux arbres et au sol (voie publique non cadastrée).

La statue de Drouot et l'Obélisque de Carnot ne sont pas comprises dans l'inscription.

Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département pour les archives de la préfecture, au maire de la ville de Nancy, qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le 17 SEPTEMBRE 1947.

Par déléation,
Le Directeur de l'Architecture,
signé : R. PERCHET.

Pour ampliation.

/Le Chef du Bureau des Sites,
signé :